# Mairie de Garidech

Place Charles Latieule - 31380 Garidech
Tél: 05.61.84.25.01- Courriel: contact@mairie-garidech.com
MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

# **ACTE D'ENGAGEMENT**

Marché passé suivant la procédure adaptée conformément à l'article R.2123-1du code de la commande publique

Maître de l'ouvrage : Mairie de Garidech

Place Charles Latieule

31380 Garidech

05.61.84.25.01 - contact@mairie-garidech.com

**Maître d'œuvre :** Axel Letellier Architectes

12 rue des Vases - 31000 Toulouse

05.34.41.10.20 - agence@letellier-architectes.com

**Objet :** Marché de travaux

Restauration des décors de la nef de l'église

Saint Jean-Baptiste

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Receveur principal

Trésorerie de Montastruc la Conseillère (31380)

Date limite de réception des offres : lundi 5 octobre 2020 à 12 heures

# Cet acte d'engagement correspond à l'ensemble du marché

# 1- Contractant - Engagement

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché
Règlement de la consultation CCAP
CCAG
CCTP
Tableau des quantités et des prix
Le soussigné
domicilé
N° Siret
Téléphone Fax
Courriel
s'engage sur l'ensemble de son offre et pour son propre compte ou pour le nom de la société :
domiciliée
N° Siret
Téléphone Fax Courriel
à exécuter les prestations demandées :
aux prix indiqués ci-dessous :

Montant hors taxes:
Taux de la TVA :
Montant TTC :
2- Compte à créditer
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)
Nom de l'établissement bancaire :
Numéro de compte
3 - Durée d'exécution du marché:
La durée d'exécution du marché est de quatre mois à compter de la date de notification du marché.
4 - Signature du marché par le titulaire
Nom, prénom et qualité du signataire :

# 5 - Identification et signature de l'acheteur

Christian Ciercoles maire de Garidech Mairie de Garidech Place Charles Latieule - 31380 Garidech 05.61.84.25.01 - contact@mairie-garidech.com

Fait à	le	
(Signature du titulaire du mar	rché)	
A Garidech le		
Le Maire		

Il n'est plus fait obligation aux candidats soumissionnant seuls ou sous forme de groupement, de signer l'offre présentée. Cette formalité n'est demandée qu'à la fin de la procédure pour formaliser le marché conclu.

C'est l'acheteur qui remplit les rubriques avant de l'adresser, non revêtu de sa signature, au fournisseur ou au mandataire du groupement auquel il envisage d'attribuer le marché. Ce dernier remplit alors les rubriques qui n'ont pu être renseignées par l'acheteur, le signe et le retourne.